



EDITO

Depuis le 17 mars dernier, nous vivons au rythme des consignes, parfois difficiles à mettre en œuvre, des services de l'Etat, de l'ARS (Agence Régionale de Santé), du ministère de l'Education Nationale, de l'AMF (Association des Maires de France), des Fédérations sportives... et encore des médias.

Ces consignes ont d'abord imposé le confinement total et il a fallu, malgré tout, assurer la continuité du service au public. Ensuite, nous avons vécu le dé-confinement partiel, avec un nombre limité d'enfants dans les classes, et l'obligation pour les services municipaux d'accueillir les enfants des parents « prioritaires ».

Les familles « non prioritaires » étant obligées de se débrouiller pour la garde de leurs petits, nous avons mis en place un service 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme), conformément aux recommandations de l'Education Nationale, pour compléter l'accueil des élèves non scolarisés. Quelques jours après, c'était le dé-confinement total, nous nous sommes à nouveau adaptés...

L'organisation des vacances d'été a dû être revue puisque nous ne pouvions pas prévoir de camps ; du coup, les effectifs ont diminué de moitié. Entre temps, le département de la Mayenne est passé en « vigilance rouge » et nous vivions dans la crainte de devoir fermer totalement la structure. Le port du masque devient obligatoire dans 60 communes du département dont la nôtre et les regroupements de plus de 10 personnes dans les lieux publics clos ou non sont interdits. Le 23 juillet, en pleine période de congés, la Préfecture envoie des masques à distribuer au public et le 7 août, le plan « canicule » est déclenché ! Qu'à cela ne tienne, nous aurons des jours meilleurs à la rentrée !

Eh bien, pas du tout puisque nous sommes toujours sous le coup de mesures - elles sont arrivées très tardivement - de conditions de non brassage des groupes d'enfants et, à défaut d'avoir trouvé la solution idéale, nous tentons de trouver la moins mauvaise. Notre but est bien évidemment d'éviter de créer des « clusters » et des fermetures de classes.

Entre-temps, les activités de sports et de loisirs reprennent doucement sur fond de recommandations parfois contradictoires, de règles d'hygiène contraignantes et de crainte de contamination pour certains. Pourtant, il ne faut pas baisser les bras, l'activité sportive permet de garder la forme.

Pendant toute cette période, nous n'avons pas cessé de demander au personnel communal de s'adapter - ce n'est pas si simple de modifier ses repères - et de garder son calme face au désarroi des concitoyens en mal de réponse précise que nous ne connaissions pas. Je les remercie pour leur contribution.

Bonne rentrée, prenez-soin de vous et des vôtres, soyez bienveillants.
Bien à vous.

INFORMATIONS MUNICIPALES

SOMMAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

- P 2 - Hommage
- P 2-3 - Au Conseil municipal du 8 juillet et du 24 août 2020
- P 4 - État civil
- Balayage mécanique des rues
- Repas annuel communal
- Ateliers « Happy tab »
- P 5 - Projet de réfection et de sécurisation de la route de la Lucette
- Les facteurs rencontrent des difficultés pour la distribution du courrier
- Agence postal communale

VIE ASSOCIATIVE

- P 6 - Le Genest Arts Martiaux
- Les Godillots du Plessis
- Détente & Loisirs
- P 7 - Genest Mouv'
- Genest Bad Volant
- P 8 - Atoulire

LAVAL AGGLOMERATION

- P 9 - JAVO – enquête publique
- Laval Agglomération
- P 10 - Espace Emploi

AUTRES INFORMATIONS

- P 10 - CARSAT
- P 11 - Prévention agricole
- Annonce
- Petites annonces
- Bella Kebab
- Objets trouvés
- Remise des articles pour les infos
- Dates à retenir

Retrouvez actualités et photos sur le site internet de la commune : <http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr/>

HOMMAGE

Madame Madeleine MONNIER, doyenne de notre commune, est décédée le 4 septembre 2020, à l'âge de 99 ans.

Commerçante emblématique, elle est arrivée au Genest-Saint-Isle en 1925. Elle a exercé d'abord avec ses parents, bouchers-charcutiers, M. et Mme VETILLARD, puis avec son époux Camille MONNIER, puis avec ses enfants André et Thérèse PICOT, puis avec son petit-fils Jean-Noël PICOT. Elle a quitté la commune pour un établissement de santé en 2010.

Le personnel et le Conseil municipal tiennent à lui rendre un hommage particulier pour toutes ces années d'activité au sein de la commune.

AU CONSEIL MUNICIPAL du 8 juillet et du 24 août 2020

L'ensemble des délibérations, consignées dans un registre, est consultable en mairie. Chacun peut, en outre, assister librement aux séances du Conseil.

Transport scolaire

Les tarifs du Conseil régional seront maintenus à la rentrée de septembre 2020, soit :

- 1^{er} enfant : 90 €
- 2^{ème} enfant : 70 €
- 3^{ème} enfant : gratuit

Désignation des délégués du Conseil municipal aux commissions permanentes de Laval Agglomération

Les désignations doivent respectées les modalités suivantes :

- Un élu (communautaire ou municipal) ne pourra siéger que dans une seule commission, à l'exception des vice-présidents et conseillers communautaires délégués.
- Il ne pourra y avoir plus de 3 élus par commune dans une commission (ce chiffre est porté à 5 concernant la ville de Laval).

INFORMATIONS MUNICIPALES

Commissions permanentes	Nominations
Transition économique, enseignement supérieur	Nicole Bouillon Myriam Gerboin Sandrine Rivet
Aménagement, habitat et politique de la ville	Stéphane Briant Alexandra Aubrée
Mobilité	Yoann Vettier Jérémy Bertron Christophe Gascoïn
Environnement	Isabelle Veugeois Gérard Goisbeault
Culture	Hélène Guillomet Régine Lenoir
Sport	Denis Verdière
Actions sociales et santé	Stéphane Lourdais Fabienne Maignan

Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) à Laval Agglomération

La CLECT a pour principale mission, l'évaluation des coûts induits par les transferts de compétences entre les communes et la Communauté de communes.

Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées. Le nombre de membres de la commission est, lui, déterminé par le conseil communautaire. La commission doit être composée d'au moins un représentant par commune.

Sont désignés :

- Mme Nicole BOUILLON, membre titulaire de la CLECT,
- M. Stéphane BRIANT, membre suppléant de la CLECT,

Désignation des délégués du Conseil municipal aux autres commissions de Laval Agglomération

Autres Commissions	Nominations
Régies à autonomie financière pour la gestion et l'exploitation des services d'eau potable et d'assainissement	Gérard Lepage – titulaire Nicole Bouillon - suppléant
Mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de la Mayenne	Stéphane Briant – titulaire Nicole Bouillon - suppléant
Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)	Nicole Bouillon
Syndicat mixte sur les bassins versants de la Jouanne, du Vicoin, de l'Ouette et des affluents de la Mayenne dans l'emprise territoriale de Laval Agglomération	Nicole Bouillon – titulaire Gérard Goisbeault - suppléant
Syndicat mixte d'adduction en eau potable et d'assainissement non collectif (SIAEP) du Centre-Ouest Mayennais	Gérard Lepage – titulaire Nicole Bouillon - suppléant

Désignation d'un référent sécurité routière

Est nommé : M. Clément BRIDIER

Remboursement anticipé d'un crédit-relais réalisé pour financer les dépenses relatives aux inondations du 9 juin 2018

Dans l'attente du versement des aides accordées, un prêt-relais d'un montant 200 000 € a été réalisé auprès du Crédit Agricole le 9 mai 2019, pour une durée de deux ans. Il est décidé de le rembourser par anticipation afin de réduire le montant des intérêts prévus.

Accueil d'un volontaire en service civique

Un accord de principe est donné pour l'accueil d'un jeune en service civique volontaire dans le domaine de l'éducation pour tous. Il interviendra dans les services périscolaires. Une demande d'agrément est effectuée auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale.

Convention du groupement de commandes pour l'achat d'électricité coordonné par le Territoire d'Énergie Mayenne (TE53)

Madame le Maire est autorisée à signer la convention et le Président de TE53, en sa qualité de coordonnateur, est autorisé à signer et notifier les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune. Mandat est donné au coordonnateur pour collecter les données de consommations auprès, notamment, des distributeurs et fournisseurs.

Règlement intérieur du Conseil municipal approuvé

Les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus ont l'obligation de se doter d'un règlement intérieur. Ce document doit être adopté dans les six mois qui suivent leur installation (article L.2121-8 du CGCT).

Aménagement d'une piste cyclable et sécurisation de la voie communale de la Lucette – recherche de subvention

Conformément à la délibération du 4 février 2020, une étude de faisabilité de l'aménagement d'une piste cyclable et de sécurisation de la voie communale de la Lucette, depuis le lotissement de « la Vallée Verte » jusqu'au hameau de Lépalé, a été réalisée.

Dans ce cadre, Madame le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2020.

Subvention urgence LIBAN

Le 4 août 2020, le Liban a été frappé par une explosion causant d'importants dégâts. Le conseil municipal a décidé de se joindre à l'élan de solidarité suscité par l'ampleur de cette catastrophe en soutenant l'action des pompiers humanitaires du GSCF (Groupe de Secours Catastrophe Français). Une subvention de 200 € est attribuée au GSCF.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

Mariages :

- Laurence DERROY et Jérôme BERTRON, mariés le 11 juillet, domiciliés 26 rue des Noisetiers au Genest-Saint-Isle
- Laëtitia MILLET et Yohann MOREAU, mariés le 22 août, domiciliés 22 rue des Noisetiers au Genest-Saint-Isle
- Laura SABLE et Maxime PERRAULT, mariés le 22 août, domiciliés 16 chemin du Haut Bourg au Genest-Saint-Isle
- Marion GONSARD et Hervé DERENNE, mariés le 29 août, domiciliés 12 chemin des Violettes à Aix-les-Bains

Naissances :

- Théis TRAVERS LEDUC, né le 21 juin et domicilié 15 allée du Cerisier
- Clément PIELTIN, né le 29 juillet, domicilié 1 impasse des Halitières
- Hugo VELE, né le 9 août, domicilié 20 rue du Rocher

Décès :

- Madame SAUCET Yvonne, décédée le 30 juin, domiciliée 9 place de l'Eglise
- Madame DAVID Gisèle, décédée le 9 septembre, domicilié 11 allée du Cerisier

BALAYAGE MECANIQUE DES RUES

Le balayage mécanique des rues aura lieu dans la nuit
- du dimanche 27 au lundi 28 septembre 2020.
- du dimanche 18 au lundi 19 octobre 2020

Merci de ne pas laisser vos voitures en stationnement dans la rue pour que la balayeuse puisse passer partout et notamment sur les grilles « avaloirs » des eaux pluviales.

REPAS ANNUEL COMMUNAL

En raison de la situation sanitaire actuelle, le repas annuel qui était prévu le dimanche 18 octobre est annulé.

Les membres du CCAS étudient la possibilité d'une rencontre conviviale ultérieurement.



ATELIERS « HAPPY TAB »

Vous avez 60 ans ou plus, vous souhaitez vous initier au numérique, découvrir et apprendre à utiliser une tablette tactile,

La commission affaires et vie sociale de votre commune vous offre la possibilité d'une formation adaptée.

Cette formation, financée par la Conférence des financeurs de la Mayenne et la Carsat des Pays de la Loire, est gratuite pour les participants. Cette formation est assurée par une animatrice de l'association Aid'a dom, spécifiquement formée.

Objectifs : savoir utiliser une tablette tactile et rompre la fracture numérique.

Public : groupe de 4 à 8 personnes, de 60 ans et plus.

Durée : 12 séances de 2 heures (à raison d'une séance par semaine sauf pendant les vacances scolaires) – projet du 1^{er} octobre 2020 au 31 janvier 2021.

Lieu : Médiathèque. Ce lieu vous sera confirmé lors d'une réunion d'information.

Programme : formation en mode ateliers, découpée en 3 modules complémentaires :

1. **Découvrir la tablette** (les critères d'achat, les fonctions de base, le paramétrage...)
2. **Communiquer, créer et surfer avec une tablette** (prendre des photos, naviguer sur internet, utiliser des sites administratifs, utiliser une messagerie, télécharger des applications...)
3. **Se perfectionner** (utiliser les réseaux sociaux, acheter et vendre en ligne, retour sur les démarches en ligne).

Matériel : accès Wifi assuré dans la salle - tablette prêtée gratuitement par l'association Aid'a dom si besoin.

Vous êtes intéressés ?

Nous vous invitons à une réunion de présentation, d'information et d'échanges

**le jeudi 24 septembre 2020 de 10h30 à 11h30
à la Salle des Fêtes**

(pour un respect de la distanciation physique)



Protégeons-nous = Venez avec votre masque

INFORMATIONS MUNICIPALES

PROJET DE REFECTION ET DE SECURISATION DE LA ROUTE DE LA LUCETTE

**Réunion publique
Le 24 septembre 2020**

La commune étudie actuellement le projet de réfection et de sécurisation de la route de la Lucette. Ce projet prévoit également la création d'une liaison douce le long de la route de la Lucette afin de relier, à pied ou à vélo, l'agglomération au hameau de Lépalé.

Une réunion publique est organisée pour présenter ce projet à tous les Genestois et Genestaises, le

**jeudi 24 septembre 2020
à 20 h
à la salle des fêtes**

Port du masque obligatoire.

LES FACTEURS RENCONTRENT DES DIFFICULTES POUR LA DISTRIBUTION DU COURRIER

**Votre plaque portant votre numéro est-elle visible
par le facteur ?**

**Votre nom est-il mentionné lisiblement sur votre
boîte aux lettres ?**

Nous vous recommandons d'apposer sur votre boîte aux lettres une étiquette mentionnant distinctement votre nom et votre adresse complète.

Un bon adressage permet aussi à chacun de recevoir, de jour comme de nuit, les services médicaux d'urgence, les pompiers ou autres services (infirmières, ADMR...). Il permet aussi d'éviter les erreurs de livraisons à domicile et facilite les relations avec les fournisseurs d'accès internet, téléphone et fibre optique.

AGENCE POSTALE COMMUNALE



NOUVEAUTÉ

Accès internet, ordinateur, imprimante et scanner sont à votre disposition gratuitement dans votre Agence postale communale.

Vous disposez d'un espace en libre-service avec des outils numériques et une connexion Internet pour accéder aux services en ligne des organismes publics, tels que :

- **la Poste** (s'informer sur un produit ou un service, acheter un produit ou un service, s'informer sur un bureau de poste),
- **la Banque Postale** (consulter et gérer ses comptes, prendre rendez-vous avec un conseiller, découvrir les produits et services),
- **la Poste mobile** (ouvrir une ligne mobile, gérer votre offre ou renouveler votre mobile si vous êtes déjà client),
- **les services publics** (s'informer sur les services publics, faire ou suivre ses démarches administratives, réaliser vos réservations sur votre portail famille).

Vous pourrez profiter de cet accès tous les mardis, jeudis de 8h30 à 12h15 et le samedi de 8h30 à 12h.

VIE ASSOCIATIVE



LE GENEST ARTS MARTIAUX

Saison 2020-2021

VIET VO DAO Art Martial Vietnamien

Self-défense techniques combats en
loisirs ou en compétition



Cours ados / Adultes

- mardi 19h15 à 20h45 85€
- vendredi 19h30 à 21 h

Cours enfants

Nés de 2004 à 2011 : mardi 18h à 19h 65€
Nés de 2010 à 2005 : jeudi 18h à 19h 65€

Nouveau : cours baby

Nés de 2015 à 2017 : mercredi 10h15 à 11h 65 €
(sous réserve du nombre d'inscrits)



Body Viet Fitness :

Cardio – boxing – danse - fitness
le lundi de 19h30 à 20h30 70€

Viet Tai Chi

Energie – respiration - relaxation
le mercredi de 19h à 20h 70€

Tous nos cours sont assurés par des Ceintures Noires
1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} DANG, **tous diplômés et tous
bénévoles.**

Pour s'inscrire :

- un certificat médical obligatoire tous les ans
- 10 € de réduction sont accordés à partir du 2^{ème} membre d'une même famille
- chèque CAF, MSA et ANCV acceptés

Cette année nous ferons gagner un bon de réduction
de 10 € à 10 nouveaux inscrits par tirage au sort.

Vous pouvez encore nous rejoindre !!!

Venez essayer !! Sécurité sanitaire mise en place,
respect des gestes barrières, gel et lingettes
désinfectantes à disposition.
Visières pour les instructeurs.

Renseignements complémentaires :

legenest.artsmartiaux@orange.fr
06.31.98.66.04

Site internet :

<http://legenestartsmartiaux.e-monsite.com/>

LES GODILLOTS DU PLESSIS

Masques conseillés avant et après les randos

Randonnée pédestre :

dimanche 25 octobre 2020
à NIAFLES

Distance environ : 12 km

Départ randonnée : 14h - Place de l'Église à NIAFLES

Licencié : gratuit / non licencié : 1 €

Responsable de la sortie : Norbert HARTUY
Tél : 06.83.94.55.31

Attention : ce programme est susceptible d'être modifié
ou annulé en fonction de l'évolution de la crise
sanitaire, merci de se renseigner au préalable.

DÉTENTE & LOISIRS

Les activités de Gym...douce et de yoga sont reprises.

Pour la **gym douce**, le jeudi matin de 9h00 à 10h00 à la salle
des fêtes.

Pour le **yoga**, le vendredi matin de 10h00 à 11h15
à la salle Roger Janvier (salle des sports)

Les personnes intéressées par ces activités peuvent prendre
les renseignements nécessaires auprès de :

Gérard SAUDRAIS 2 rue de la Chèvre
Tél: 06.23.29.18.01

VIE ASSOCIATIVE

GENEST MOUV'



Rentrée 2020/2021
Espace Roger Janvier

Danse modern jazz à partir de 4 ans : 90 €

- mardi : 17h30/18h15 (2014/2015/2016)
18h15/19h15 (2007/2008/2009)
- jeudi : 17h15/18h15 (2012/2013)
18h15/19h15 (2010/2011)

Modification possible des groupes suivant le nombre d'inscriptions.

Adultes : 100 €

Mardi 19h30/20h30

Nouveautés : Pilates

Jeudi : 19h45/20h45

Professeurs diplômés

2 séances découvertes gratuites

15 € de réduction pour 2 personnes d'une même famille (même adresse)

Paiement possible en 4 fois et par ANCV, CAF...

Renseignements : Laurie BRANEYRE : 06.71.36.80.56

GENEST BAD VOLANT

Bonjour chers badistes et futurs badistes,

Septembre est arrivé, c'est la rentrée sportive qui s'annonce.

Reprendre une activité physique, changer de sport ou tout simplement se mettre au sport, le GBV (Genest Badminton Volant) sera heureux de vous accueillir. Le GBV est un club de badminton en compétition au Genest-saint-Isle.

L'année dernière, le club avait deux équipes en compétition, une en championnat homme et une autre en championnat mixte.

Nous souhaiterions conserver ses deux équipes. Pour pouvoir concrétiser ce souhait, nous recherchons de nouveaux adhérents et notamment des filles car l'équipe mixte est menacée.

Vous faites du badminton en loisirs et la compétition vous tente, n'ayez aucune hésitation et rejoignez notre équipe mixte et/ou l'équipe homme.

Les entraînements ont lieu les mardis et jeudis à 20h30 salle Roger Janvier, les matches à domicile se font le vendredi à 20h30. Des séances d'essais sont proposées pour vous faire découvrir ce sport.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Laëtitia Testier au 06.81.20.38.62

Gaëtan Léon au 06.30.46.37.08

Le club possède une page Facebook pour vous tenir au courant de son actualité

<https://m.facebook.com/GENESTBADVOLANT/>

En attendant de vous accueillir sur les terrains, le GBV vous souhaite une bonne rentrée sportive et de toujours prendre soin de vous et de vos proches.

VIE ASSOCIATIVE



ATOULIRE Médiathèque Espace de rencontres

Rentrée : horaires d'ouverture

Vous allez retrouver, en septembre, une ouverture de la médiathèque élargie, proche d'avant le confinement. Déjà, depuis juin, vous pouvez choisir les livres dans les rayonnages. Les contraintes dues à la situation sanitaire sont le port du masque et l'utilisation du gel hydroalcoolique. De même, les livres « retour » sont isolés quelques jours et on ne peut pas encore s'installer pour lire.

La situation sanitaire peut évoluer et nous adapterons l'accueil en fonction.

Lundi : de 18h à 19h
Mercredi : de 15h à 18h
Vendredi : de 16h30 à 18h30
Samedi : de 10h à 12h

Braderie de livres Tout à 1 €. Ça se poursuit !

3 000 documents sortis du fond sont bradés par l'association Atoulire depuis juillet. Il en reste. Faites-vous plaisir ! Braderie pendant les permanences.

Prix Bull 'gomme 53 :

La Sélection 2021 du Prix Bull'Gomme 53 est à la médiathèque ! 10 BD jeunesse.

Vous qui avez entre 7 et 12 ans, venez découvrir et donner votre avis sur ces nouvelles BD en complétant une fiche.



Ce prix a été créé par le Conseil départemental de la Mayenne et est organisé avec la Bibliothèque départementale et le concours de l'association lavalloise des amateurs de BD. L'auteur de la bande dessinée qui aura le plus de succès remportera le concours.

De juin à novembre 2020

Les fleurs de grand frère de Gaëlle Geniller. Ed. Delcourt

Un matin, au réveil, un garçon découvre que des fleurs ont poussé sur sa tête. Pour lui et son petit frère, commence l'apprentissage de la différence.



Ultralazer t.1 - Horb et Bouko de Maxence Henry et Pauline Giraud, ill. de Yvan Duque et Maxence Henry. Ed. Delcourt

L'équilibre de la planète Topoi est chamboulé par l'arrivée d'invasisseurs venus de l'espace.



Strip ou Double de Léo Louis-Honoré et Cléry Dubourg. Ed. Biscoto

Un petit recueil de strips humoristiques issus de la revue Biscoto dans laquelle les deux auteurs se répondent par gags interposés

Bébés lecteurs : pas de séance en septembre.

Nous attendons des précisions sur le protocole sanitaire pour la mise en place de ces séances.

Des nouveautés dans votre médiathèque achetées cet été :

Venez les découvrir !

LAVAL AGGLOMERATION

JAVO

(Jouanne – Agglomération Laval – Vicoin – Ouette)

**Enquête publique du 2 octobre 2020
au 16 octobre 2020**

**Demande de déclaration d'intérêt général
et d'autorisation environnementale**

Une enquête publique relative à la demande de déclaration d'intérêt général au titre de l'article L. 211-7 du code de l'environnement et d'autorisation environnementale au titre des installations, ouvrages, travaux ou activités, présentée par le président du syndicat mixte des bassins versants de la Jouanne, agglomération de Laval, Vicoin et Ouette pour des travaux dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, est ouverte du 2 octobre 2020 - 9h00 au 16 octobre 2020 - 17h30, soit 15 jours consécutifs.

Les travaux sont prévus sur le territoire de :

-> Laval Agglomération sur les communes d'Argentré, Bonchamp-les-Laval, Chalons-du-Maine, Changé, Forcé, Laval, Le Bourgneuf-la-Forêt, **Le Genest-Saint-Isle**, Loiron-Ruillé, Louverné, Montigné-le-Brillant, Nuillé-sur-Vicoin, Saint-Berthevin, Saint-Germain-le-Fouilloux, Saint-Jean-sur-Mayenne, Saint-Ouen-des-Toits,

-> la communauté de communes des Coëvrons sur les communes de Bais, Brée, Evron, Gesnes, La Bazouges-des-Alleux, Mézangers, Montsûrs, Neau, Sainte-Gemme-le-Robert,

-> la communauté de communes de Mayenne Communauté sur les communes de Jublains, Martigné-sur-Mayenne, Sacé.

Au terme de l'enquête publique, le préfet de la Mayenne est susceptible de déclarer l'intérêt général et de délivrer une autorisation environnementale au titre des installations, ouvrages, travaux ou activités qui peut, le cas échéant, être assortie de prescriptions spécifiques, ou un refus motivé.

Les pièces du dossier d'enquête publique, ainsi qu'un registre d'enquête, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sont déposés à la mairie d'Evron, du Genest-Saint-Isle et de Saint-Germain-le-Fouilloux du vendredi 2 octobre 2020 - 9h00 au vendredi 16 octobre 2020 - 17h30, pendant la durée de l'enquête.

Ces documents sont accessibles au public en mairie pendant les heures d'ouverture au public :

- Mairie d'Evron : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00,

- **Mairie du Genest-Saint-Isle : du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et du lundi au vendredi de 16h30 à 18h00,**

- Mairie de Saint-Germain-le-Fouilloux : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et le mardi de 15h00 à 18h00.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public à la mairie de Saint-Germain-le-Fouilloux le vendredi 2 octobre 2020 de 9h00 à 12h00, du **Genest-Saint-Isle le samedi 10 octobre 2020 de 9h00 à 12h00** et d'Evron le vendredi 16 octobre 2020 de 14h30 à 17h30.

Toutes les informations pour prendre connaissance du dossier et formuler vos observations et propositions sont affichées en mairie et disponibles sur le site internet de la commune :

<http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr/>

LAVAL ECONOMIE

Travailler et vivre à LAVAL

Café d'accueil

Vous venez de vous installer sur le territoire de Laval Agglomération ? Bienvenue !

Venez nous rencontrer pour découvrir le marché du travail et accélérer votre retour à l'emploi.

**Judi 24 septembre à 9h
Bâtiment Laval Economie Emploi
23 place du Général Ferrié – LAVAL**

Infos et inscription obligatoire : Laval Economie
02.43.49.86.00

contact@laval-économie.fr
www.travailleretvivre-laval.fr

ESPACE EMPLOI

L'espace emploi a pour vocation d'accompagner tout public, quel que soit son statut et sa situation face à l'emploi. C'est un lieu ressource pour les informations concernant l'emploi et la formation.

L'accueil est possible **avec et sans** rendez-vous. Deux postes informatiques sont en accès libre pour les personnes qui sont autonomes avec l'outil numérique.

L'espace est situé à Loiron-Ruillé, zone d'activités de La Chapelle du Chêne.

Les horaires d'ouverture sont :

lundi : 13h30-17h
mardi : 9h-12h / 13h30-17h
mercredi : 9h-12h / 13h30-17h
jeudi : 9h-12h / 13h30-17h
vendredi : 9h-12h

NB : Il est impératif de venir équipé d'un masque !

CARSAT

un acteur clef du tissu économique local

Salarié, retraité, entreprise : la Carsat Pays de la Loire est là pour vous

Vous êtes salarié et vous vous demandez à quel moment déposer votre demande de retraite ? Entreprise, vous souhaitez savoir comment connaître votre taux de cotisation accidents du travail/maladies professionnelles ? Vous êtes en arrêt maladie depuis plus de 3 mois et vous vous posez des questions sur la reprise du travail ? Autant de questions auxquelles la Carsat peut répondre.

Première mission : préparer et payer la retraite

La Carsat gère le compte retraite des salariés du Régime général tout au long de leur vie professionnelle. Elle recueille, auprès des entreprises de la région, les informations relatives à leur carrière afin de produire un compte individuel permettant un calcul rapide et juste de la retraite.

Deuxième mission : accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé

Nos assistantes de Service social contribuent à la détection précoce des assurés en risque de désinsertion professionnelle et les accompagne pour leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre leur projet de reprise du travail. Un (e) ou une assistant (e) de Service social peut vous accompagner.

Contactez le 3646.

Troisième mission : Prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail

À travers cette mission, l'objectif est de réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles, et de participer à l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises. Le rôle de la Carsat est également de calculer et notifier, chaque année, le taux de cotisations des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet carsat-pl.fr

AUTRES INFORMATIONS

PREVENTION AGRICOLE



Sur la route ou au champ, les conditions de conduite, la signalisation et les règles de circulation d'un véhicule agricole, avec ou sans matériel attelé, sont précises y compris pour les engins hors gabarit, les convois ou encore les quads.

En période de forte activité, il est tout aussi indispensable de signaler les travaux pour avertir les usagers de la route et travailler ainsi en toute sécurité.

Une plaquette intitulée « Circulation et signalisation des véhicules agricoles » rappelant la réglementation en matière d'engins agricoles, d'éclairage, de conduite... est disponible en mairie et téléchargeable sur le site internet de la commune : <http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr/>

ANNONCE

M. LEPONT Mickaël vous informe de son activité d'agent immobilier indépendant au Genest-Saint-Isle, 18 rue de Loiron, téléphone : 06.37.35.75.40

PETITES ANNONCES

- Cause déménagement, vide maison en campagne au Genest-Saint-Isle :

vendredi 16 octobre 2020 de 16h à 19h
samedi 17 et dimanche 18 octobre 2020 de 10h à 18h
Uniquement sur rendez-vous
téléphone : 06.76.60.88.42

Outillage bricolage et jardin, équipement pour âne, coin brocante, matériel de plein air, vaisselle, linge et bibelots, vêtements de femme et accessoires de mode, tissus, laine, livres et jeux.

Masque obligatoire, deux personnes à la fois.

BELLA KEBAB

FOOD TRUCK restauration rapide

Parking espace Roger Janvier

le vendredi soir de 17h00 à 21h30

OBJETS TROUVES

Espace Roger Janvier : 1 pantalon de survêtement Adidas® enfant – 1 jean enfant – 1 sweat gris « USA » enfant - 1 sweat gris « I love Roma » taille S.

Parc du Plessis : 1 veste bleu imprimée fleurs rouge (verbaudet) intérieur fourrure taille 8 ans -

Salle des fêtes : 1 foulard rose « Love New York / Paris » – 1 sac à dos quechua®.

Autres : 1 doudou – 1 livre « Histoires du soir » - 1 casquette de sécurité – 1 porte-monnaie noir – 1 écharpe noire.

A chaque fin de saison sportive, de nombreux vêtements, oubliés dans les salles de sports, sont déposés en mairie. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour les récupérer. Nous les conservons un an maximum.

REMISE DES ARTICLES POUR LES INFOS

Pour le bulletin municipal du mois de novembre 2020,
Remise des articles au plus tard le

mercredi 21 octobre 2020

à la mairie.

**Passée cette date, aucun article
ne sera pris en compte.**

Merci d'envoyer vos articles par mail à l'adresse :
mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr

SITE INTERNET DE LA COMMUNE
www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr

Dates à retenir

Au Genest-Saint-Isle

En septembre

Jeudi 24 septembre Ateliers « Happy tab » - Municipalité

Jeudi 24 Septembre Réunion publique – Municipalité